

Montrouge, le 5 septembre 2024
N°2024_17338_DG75-C930

RAPPORT DU JURY

Concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'INSEE

SESSION 2024

Préambule

Le concours interne d'attaché statisticien de l'Insee est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux militaires et magistrats. Ce concours est également ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats au concours interne doivent avoir accompli au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours.

Ce concours permet aux candidats admis d'entrer à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensa), qui forme les attachés statisticiens et également des ingénieurs dans l'ensemble des domaines de la statistique et du traitement de l'information. De façon générale, il est attendu que les candidats admis aient les capacités pour évoluer et dérouler une carrière au sein de l'Institut.

Les épreuves

Le programme des épreuves du concours de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Insee est le suivant :

	Coefficient	Durée	Préparation
Épreuves écrites d'admissibilité			
Économie	3	3 h	
Mathématiques et statistiques	3	4 h	
Épreuves orales d'admission			
Exposé sur un sujet d'ordre général	5	30 mn	1 h
Mathématiques et statistiques	5	45 mn	45 mn
Anglais	3	30 mn	30 mn

Les épreuves écrites et orales sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 5 est éliminatoire. Le jury souligne qu'une note éliminatoire ne doit pas être perçue comme le signal d'un niveau jugé définitivement réhabilitaire mais simplement comme l'évaluation ponctuelle d'un niveau insuffisant de la prestation concernée. L'attribution d'une note éliminatoire ne vise en aucun cas à décourager un candidat malheureux à se représenter.

Le programme détaillé des épreuves de mathématiques et de statistiques, ainsi que d'économie peut être consulté sur le site internet de l'Insee. Figurent également une notice sur les modalités d'organisation du concours ainsi que des annales de sujets proposés les années antérieures.

Il est important que les candidats admis puissent suivre sans difficulté majeure les enseignements dispensés pendant deux ans à l'Ensa. Une scolarité réussie conduit à intégrer le corps des attachés statisticiens de l'Insee. **Le jury est particulièrement attentif au risque de recruter à tort des candidats n'ayant pas le niveau requis pour suivre la scolarité à l'Ensa et qui pourraient se retrouver ensuite en situation d'échec à l'école.**

Les résultats en 2024

30 candidats, 8 femmes et 22 hommes, se sont inscrits mais seulement 26 personnes, 7 femmes et 19 hommes, se sont présentées aux épreuves écrites d'admissibilité. À l'issue de ces épreuves, le jury a déclaré admissibles 18 candidats, 6 femmes et 12 hommes. Lors des épreuves orales, les 18 candidats admissibles ont tous été présents. Le jury d'admission a établi une liste de 13 candidats admis, 5 femmes et 8 hommes, pour 17 postes ouverts.

Les constats du jury en 2024

Ce rapport compile les observations des membres du jury ayant corrigé les épreuves écrites et interrogé les candidats lors des oraux. Destiné à tous les candidats potentiels, il a pour objectif de clarifier les attentes du jury et de fournir des conseils pratiques.

Points clés à souligner :

- **Rigueur et précision** : Ces qualités sont primordiales dans toutes les matières. Par exemple, pour les épreuves d'économie et les exposés, les candidats doivent s'efforcer de justifier leurs analyses. Les commentaires ne doivent pas se limiter à des opinions vagues ou à des exemples simples. Les candidats doivent développer leur argumentaire ou leur raisonnement.
- **Gestion du temps** : Une difficulté courante est de gérer efficacement le temps pour traiter de manière équilibrée les différents sujets. Le jury recommande vivement aux candidats de s'entraîner régulièrement à réaliser des exercices ou des synthèses d'articles dans des délais restreints.
- **Clarté de l'expression** : Que ce soit à l'écrit ou à l'oral, la clarté est valorisée. Elle permet au jury d'évaluer plus facilement l'argumentaire développé.
- **Sincérité à l'oral** : Il est crucial d'être honnête lors des oraux. Si un candidat ne sait pas répondre à une question, il est préférable qu'il le reconnaisse plutôt que de donner des réponses incertaines.
- **Attitude bienveillante du jury** : Les questions posées par les examinateurs ne visent pas à déstabiliser les candidats, mais à leur permettre de préciser ou de développer un point particulier. Les candidats doivent s'entraîner aux épreuves orales pour mieux gérer un stress parfois paralysant.

Lacunes et préparation :

En termes de connaissances, certaines lacunes ont été relevées et sont consignées dans ce rapport. Ces éléments sont fournis pour aider les futurs candidats à se préparer aux épreuves du concours interne.

Conclusion :

L'essentiel de la préparation repose sur un entraînement régulier afin d'acquérir les connaissances et les méthodes de travail nécessaires pour réussir le concours et suivre sereinement la scolarité à l'Ensaï.

La Présidente du jury

Marie LECLAIR

Épreuve écrite d'économie

L'épreuve

L'épreuve écrite d'économie du concours interne 2024 d'attaché statisticien de l'Insee se compose de trois parties : (i) un exercice théorique de microéconomie ; (ii) un exercice d'analyse de cinq documents en six questions ; (iii) une dissertation invitant les candidats à composer sur le sujet : « Quels outils économiques pour la transition énergétique ? ».

Les résultats

Les notes de l'épreuve écrite d'économie s'échelonnent de 4 à 16,5 avec une moyenne et une médiane de 9,6, soit des résultats comparables à 2023.

Les commentaires du Jury

Les membres du jury rappellent à nouveau aux candidats combien est primordiale pour la réussite de l'épreuve leur bonne gestion du temps. En effet, les trois parties qui composent le sujet pourraient justifier chacune une épreuve distincte, mais doivent ici être traitées dans un temps très limité. De plus, chaque exercice présentant un barème précis, les candidats doivent impérativement les traiter tous pour obtenir une note satisfaisante.

Première partie - mécanismes économiques

L'exercice de microéconomie a pour objectif de résoudre une problématique économique qui sera utile pour la suite de l'épreuve. L'exercice 2024 a porté sur les déterminants des prix des logements. Il était indispensable pour réussir cet exercice de savoir maximiser une fonction sous contrainte à l'aide d'un Lagrangien. Beaucoup de candidats ont réussi uniquement les toutes premières questions. Par ailleurs, ils ont été peu nombreux à utiliser les résultats intermédiaires fournis pour aller plus loin.

Moyenne 2024 : 3,4/8

Les conseils aux candidats

La résolution mathématique est bien entendue préférable. Toutefois, le jury rappelle qu'il valorise également les réponses faisant appel à la représentation graphique ou à l'interprétation des résultats. Certaines questions étant classiques, les conclusions peuvent être connues à l'avance, et les candidats ne doivent pas se priver d'expliquer le raisonnement, même si la résolution mathématique est incomplète.

Le jury invite les candidats à vérifier l'homogénéité de leurs résultats, c'est-à-dire que le membre droit et le membre gauche d'une équation s'expriment dans la même unité. Cette simple vérification peut éviter beaucoup d'erreurs.

Par ailleurs, les candidats gagneraient à savoir trouver des relations simples entre variables :

- Contraintes budgétaires, comme à la question 1 ;
- Condition d'équilibre sur un marché, comme à la question 3 pour le marché du logement ;
- Définition de variables, comme à la question 4 celle de la surface de logement par habitant ;
- Condition d'indifférence entre deux choix, qui se traduit par l'égalité de l'utilité procurée par l'un et l'autre choix, comme ici à la question 5.

Trouver ces petites relations requiert une forme d'intuition et de compréhension du problème, plus que la capacité à mener des calculs. Elles permettent souvent d'avancer dans la résolution du problème et de débloquer des situations. Le jury conseille donc aux candidats de s'exercer à trouver ces relations.

Les dernières questions appellent souvent une interprétation un peu plus complexe ou nuancée : parmi les candidats ayant réussi à résoudre le problème mathématique, certains parviennent à se différencier grâce aux dernières questions, souvent bien valorisées. De plus, apporter des éléments d'interprétation économique et expliciter l'esprit de l'exercice, même sans que cela soit demandé, peut être récompensé.

Le risque principal de cette première partie est probablement d'y consacrer trop de temps. Même si cette partie est la plus valorisée en termes de points, il ne faudrait pas que les candidats bloquent sur un calcul qui les empêcherait d'aller chercher les points des deuxième et troisième parties, où nous constatons trop souvent des réponses lapidaires, peut-être par manque de temps.

Deuxième partie - éléments empiriques

La deuxième partie consiste en la réponse à quelques questions portant sur des documents. Il s'agit de la partie la mieux réussie par les candidats.

- La première question s'inscrivait dans la continuité de l'exercice. Elle portait sur le lien entre le niveau des salaires et le niveau des prix de vente des biens immobiliers. Les candidats devaient constater ce lien, mais également affiner leur propos et relever des exceptions à cette corrélation.
- La deuxième question portait sur l'évolution du confort des logements des ménages modestes et des ménages aisés. Elle n'a pas posé de difficultés aux candidats.
- Les questions trois et quatre portaient sur l'évolution autour de la réforme de 1991-1993 des loyers et des montants d'APL des ménages, selon qu'ils étaient modestes ou aisés. Pour bien répondre à cette question, il était nécessaire de donner la valeur prise avant et après la réforme par les loyers ou les APL, en indiquant précisément les dates de référence.
- La question cinq demandait d'identifier le groupe « traité », bénéficiaire de la réforme des APL de 1991-1993, et le groupe « témoin », qui n'avait pas été affecté par cette réforme. Il était attendu des candidats qu'ils identifient précisément les deux groupes en précisant les déciles de niveau de vie qu'ils recouvraient. Les candidats devaient quantifier l'évolution des loyers et des APL de ces groupes, et ne pas se contenter d'appréciations vagues.

- Enfin la question six visait à établir un lien entre l'amélioration des logements, plus marquée pour les ménages modestes que les ménages aisés, et la hausse relative des loyers des ménages modestes. Plus que simplement constater ce lien, il fallait expliquer pourquoi un logement plus confortable se loue plus cher, au moyen d'arguments tirés de la théorie économique.

Moyenne 2024 : 3,9/6

Les conseils aux candidats

De manière générale, les compétences attendues dans cette partie sont l'analyse (compréhension du document), la pédagogie (explicitation claire du sujet) et enfin la réflexion, avec un apport structuré de la part du candidat.

De nombreuses copies proposent des réponses beaucoup trop courtes, n'allant pas au-delà de la description du document, qui *de facto* ne permettent pas de répondre complètement à la question. Un objectif d'une demi-page *minimum* par question semble raisonnable.

Troisième partie – dissertation

Le sujet 2024 était « Quels outils économiques pour la transition énergétique ? ». La dissertation a de nouveau été la partie la moins bien réussie de l'épreuve cette année (2,4/6 en moyenne).

Les bonnes copies sont celles étant parvenues à adopter une approche économique du sujet, à mobiliser les concepts pertinents (externalités, taxe pigouvienne, etc.), et à problématiser leur réflexion. En outre, le jury rappelle qu'il attend un traitement économique du sujet, et non politique – toutes les références en la matière sont donc *a priori* hors sujet.

De trop nombreux candidats se sont contentés d'énumérer des politiques publiques, sans hiérarchie ni classification, et sans expliciter de mécanisme économique qui les justifie. Les candidats se sont concentrés sur les aides à l'intention des ménages (éco-prêt à taux zéro, leasing social de voiture électrique, Ma Prime Renov, ...), mais ont négligé les mécanismes internationaux (comme le mécanisme d'ajustement aux frontières de l'UE ou le marché européen du carbone).

Enfin, il est capital que les candidats problématisent leur propos. Le sujet de la transition énergétique a souvent été traité comme une évidence, alors qu'au contraire il s'agissait d'en montrer les contradictions et les difficultés pour produire une vraie réflexion. La problématique aurait pu porter, par exemple, sur l'acceptabilité de la transition énergétique et son aspect redistributif, ou sur la tension entre contraintes fiscales et investissement de long terme, sur les mérites respectifs de la fiscalité comportementale et de politiques plus interventionnistes, ...

Moyenne 2024 : 2,4/6

Les conseils aux candidats

De manière générale, le jury rappelle que la dissertation répond à un formalisme précis. Ce formalisme est une garantie de la construction d'une argumentation complète et structurée.

C'est pourquoi le jury attend impérativement :

- Une introduction définissant le plus précisément possible les termes du sujet. Cet élément est le plus important de toute la dissertation : il convient en économie de s'assurer de partager la même interprétation des notions du sujet. Puis l'introduction doit exposer la problématique traitée par la dissertation. La problématique gagne à être simple : le temps imparti ne permet pas de traiter le sujet dans toute sa complexité, et le jury en est conscient.
- La structure du développement : le jury recommande de la décomposer en deux parties, éventuellement à nouveau subdivisée. Les théories et résultats de la science économique doivent être mobilisés pour répondre, de façon argumentée, à la problématique développée en introduction. Le cas échéant, des chiffres tirés de la statistique publique ou des exemples d'actualité bien choisis peuvent également être bienvenus. Dans la mesure où la durée de l'épreuve ne permet évidemment pas de traiter toute l'étendue du sujet, le candidat devra avant tout veiller à en présenter les grands enjeux, quitte à ne pas toujours répondre complètement aux questionnements soulevés.

Un objectif total de trois pages *minimum* semble raisonnable.

Conclusion

De manière générale, le jury rappelle son attachement au soin et à l'orthographe de la copie. Il précise également que, même dans le cas où le sujet traité serait un sujet d'actualité, l'opinion du candidat n'est pas attendue et qu'une présentation la plus neutre possible du sujet reste souhaitable. En particulier, l'usage du "je" est à proscrire.

Épreuves écrite et orale de mathématiques et statistiques

Les deux épreuves, écrite et orale, de mathématiques et statistiques visent à évaluer la capacité du candidat à suivre une formation scientifique de haut niveau basée très fortement sur les mathématiques, en particulier sur l'analyse, l'algèbre linéaire et les probabilités. Une maîtrise raisonnable de l'ensemble des notions et résultats mis au programme du concours est ainsi requise pour suivre les enseignements de l'Ensaï. Les sujets des épreuves écrite et orale sont donc construits de manière à tester les connaissances et compétences des candidats. Ils font intervenir la théorie des ensembles, la combinatoire, l'algèbre linéaire et bilinéaire, l'analyse, la statistique descriptive, la théorie des probabilités ainsi que les nombres complexes.

Épreuve écrite

L'épreuve

L'épreuve écrite 2024, d'une durée de 4 heures, était composée d'un exercice d'algèbre linéaire (portant sur l'étude des suites récurrentes linéaires à l'aide de notions d'algèbre linéaire), d'un exercice d'analyse (dérivées à l'ordre n , intégrales, suites) et enfin d'un problème de probabilités (configurations géométriques issues de la cassure aléatoire d'une tige).

Les sujets de l'épreuve écrite étant généralement longs et couvrant différentes thématiques, il s'agit pour les candidats d'être efficaces en allant relativement vite, tout en étant rigoureux et en mentionnant les justifications essentielles.

Les résultats

Le jury constate que les résultats des candidats se répartissent sur toute l'échelle des notes. Il est visible que les candidats ont pour la plupart préparé sérieusement l'épreuve. Quelques candidats, de l'ordre de 3, ont obtenu d'excellentes notes. La moyenne des notes est de 9 et la médiane de 7,5. Le minimum des notes est 1 et le maximum 17,5.

Les commentaires du jury

Le premier exercice (algèbre linéaire) aborde l'étude des suites récurrentes linéaires : la partie A propose l'étude d'une suite récurrente linéaire d'ordre 2 à l'aide de matrices. Cette partie permet de vérifier que les candidats maîtrisent la notion de diagonalisation et de puissances de matrices. Dans la partie B, on étudie, à l'aide des résultats de la partie A, une suite récurrente linéaire d'ordre 3. Les notions d'algèbre linéaire abordées dans cette partie recouvrent les points essentiels du programme (espaces vectoriels, applications linéaires, noyau et image d'un endomorphisme).

Si la plupart des candidats a traité correctement la partie A, la partie B, plus abstraite, semble avoir posé plus de difficultés.

Le deuxième exercice (analyse), constitué de 2 parties, porte sur l'étude d'un ensemble de fonctions. La partie A permet de démontrer quelques propriétés de cet ensemble. Elle a été bien traitée par la plupart des candidats. La partie B met en œuvre des techniques d'analyse (intégrales et intégration par parties, convergence de suites) et a été dans l'ensemble moins abordée.

Le problème (probabilités/statistiques) était constitué de cinq parties, avec des questions de difficultés variables. La partie A était très classique et revenait sur des résultats connus liés aux variables aléatoires continues et uniformes. Trop peu de candidats ont traité correctement et entièrement cette partie, qui était quasiment du cours. La partie B était composée d'une seule question : une équivalence simple, mais qui a posé des problèmes à de nombreux candidats. La partie C était composée de deux questions à choix multiples et demandait aux candidats de bien visualiser le problème géométrique. Elle a globalement été bien comprise. La question principale de la partie D consistait en la représentation graphique de lieux de points. Pourtant très abordable, elle n'a été que trop peu correctement traitée. La dernière partie E, en fin d'épreuve, n'a été abordée que par un faible nombre de candidats, mais dont certains sont allés au bout de façon juste.

Épreuve orale

L'épreuve

Les sujets proposés à l'oral étaient composés de deux parties indépendantes : une question, très classique, et un exercice plus conséquent et *a priori* plus difficile. Les sujets mélangeaient 2 ou 3 des grands domaines du programme : algèbre linéaire, probabilités et analyse. La préparation et le passage devant les examinateurs étaient chacun de 45 minutes. Des exercices supplémentaires ont été posés aux candidats afin de tester des compétences complémentaires et la capacité des candidats à répondre sans préparation à une question.

Les résultats

Les notes vont de 5 à 17 avec une moyenne de 11,9 et une médiane de 12. Tous les candidats ont montré leur sérieux, y compris ceux ayant éprouvé des difficultés.

Les commentaires du jury

L'épreuve orale constitue un temps d'échange entre le jury et le candidat, visant à compléter l'évaluation des connaissances et compétences issue de l'épreuve écrite. Elle vise de plus à évaluer l'aisance du candidat à l'oral et ses capacités d'interaction avec le jury. Ce dernier attend ainsi du candidat qu'il s'approprie le sujet, qu'il en cerne les enjeux et les difficultés, avant même d'apporter les premiers éléments de réponse. Il est par exemple possible pour un sujet difficile, de ne pas présenter lors de l'oral l'ensemble des questions. Le candidat peut légitimement poser des questions sur les énoncés, en particulier sur les définitions qui auraient besoin d'être précisées ou sur le cadre dans lequel l'exercice se place, afin de savoir quelles connaissances mobiliser pour l'exercice. À défaut, le jury questionne le candidat pour entretenir les échanges. Au-delà des connaissances et des compétences techniques, et quand l'exercice s'y prête, le jury peut demander au candidat l'interprétation des résultats obtenus. Ces questionnements peuvent porter aussi sur des notions à la limite du programme du concours. Il s'agit pour le jury dans ces derniers cas d'évaluer la capacité du candidat à se comporter de façon pertinente, sans obligation d'une compréhension immédiate et complète du questionnement.

Les conseils aux candidats

Une solide connaissance des définitions et théorèmes au programme du concours est indispensable. Il faut aussi disposer de connaissances sur l'utilisation des théorèmes. Quand un théorème est-il utile ? Dans quel contexte ? Pour quel type d'exercices ? ...

Pour assimiler le programme, il peut ainsi être conseillé de connaître quelques exemples et contre-exemples simples des théorèmes-clefs du programme. Une aisance dans le calcul, en analyse, algèbre ou probabilité peut être obtenue par un entraînement régulier. La connaissance de situation de référence ou d'exemples importants peut être un élément clef pour faciliter la résolution d'un problème. Enfin, la capacité à pouvoir interpréter les résultats ou les théorèmes dans un cas concret est une aide pour se construire une bonne intuition mathématique.

Quelques remarques sur des points à travailler après la session 2024 :

- En probabilités, connaître la définition de la fonction de répartition d'une variable aléatoire qu'il faut savoir utiliser, y compris dans les cas discrets. Tracer la représentation graphique de la fonction de répartition, notamment dans le cas discret, reste une compétence attendue. L'écriture et la maîtrise des probabilités conditionnelles sont à travailler. Dans le même registre, la formule des probabilités totales est parfois utilisée approximativement.
- En algèbre linéaire, les familles libres de vecteurs posent problème à certains candidats. Cette notion est centrale en algèbre linéaire et doit être pleinement maîtrisée. Le lien entre applications linéaires et matrices est aussi à travailler. A minima, connaître la dimension de la matrice associée à une application linéaire dans des bases choisies, choisir des bases (exemples : bases canoniques) et écrire la matrice ne doit poser aucun problème. La notion de noyau d'une application linéaire est à maîtriser sans faute. Il s'agit tout d'abord d'écrire correctement la définition du noyau et aussi de le déterminer par une méthode bien choisie. Ces questions, pourtant basiques, ont pu poser des difficultés aux candidats lors des épreuves écrites et orales.
- Les candidats doivent connaître les définitions de base pour l'algèbre bilinéaire, par exemple la notion de produit scalaire.

- En analyse, l'interprétation graphique (tangente) de la dérivation d'une fonction réelle à une variable est à connaître. Savoir déterminer dans ce cas une équation de la tangente est aussi nécessaire. La recherche de limites de fonctions doit également être maîtrisée ainsi que l'utilisation de développements limités.

- Pour les suites définies par une formule du type $u(n+1)=f(u(n))$, les candidats doivent savoir expliquer pourquoi la continuité de la fonction et la convergence de la suite vers une limite a , conduisent à l'égalité $a=f(a)$.

- Les fonctions à plusieurs variables fournissent un outil mathématique utile aux sciences économiques. En ce sens, il est attendu des candidats une réelle connaissance des éléments du programme correspondant, en particulier pour éviter toute confusion entre conditions suffisantes et nécessaires lors de la recherche des extrema de ces fonctions.

Enfin, le jury rappelle que les candidats peuvent être interrogés lors des épreuves écrite et orale sur l'ensemble du programme du concours.

Le jury rappelle également qu'une copie de concours doit être présentée avec clarté et rigueur. En particulier, il est indispensable de préciser le numéro de chaque exercice et de chaque question. Ces attentes de clarté et rigueur s'appliquent aussi lors de l'épreuve orale s'agissant de la gestion des tableaux fournis aux candidats pour leurs présentations.

Épreuve orale d'exposé sur un sujet d'ordre général

Cette épreuve consiste en une présentation synthétique d'un document portant sur un sujet d'ordre général, suivi d'une conversation avec les examinateurs. Le jury apprécie l'aptitude du candidat à dégager les idées et à les synthétiser ainsi que sa capacité à s'exprimer et à prendre du recul.

L'épreuve

Le jury rappelle qu'à l'issue de la préparation d'une heure, l'épreuve, d'une durée de trente minutes, se divise en deux parties d'une durée égale : la première consiste en un résumé et un commentaire portant sur un texte à portée générale, de 5 à 10 pages environ (pouvant concerner, à titre d'exemple, des sujets comme la crise du logement, la souveraineté alimentaire, la réforme de l'âge minimal du droit vote ou bien encore l'intelligence artificielle dans le domaine militaire) et la seconde en une discussion entre le jury et le candidat qui est l'occasion de revenir sur le résumé et le commentaire, d'élargir et d'approfondir la thématique du sujet.

Les résultats

Les notes de la session 2024 s'échelonnent de 7,5 à 17 avec une moyenne de 11,9 et une médiane de 11,5. La prise en compte des éléments de méthode présents dans ce rapport permet d'atteindre la moyenne.

Les conseils aux candidats

Le candidat doit produire une présentation structurée. Les parties de sa présentation relevant respectivement du résumé et du commentaire doivent faire l'objet d'une distinction explicite. Chacun de ces temps de l'exposé doit lui-même être explicitement structuré. Il est attendu du candidat qu'il présente le texte, son contexte de publication (source, auteur, date, etc.), son thème, sa problématique et sa thèse dans une introduction courte et efficace, qu'il annonce très clairement le plan de son résumé et qu'il indique précisément où il se situe dans ce plan au

moment des transitions entre ces différentes parties. Le plan du commentaire doit être annoncé et suivi de la même façon. Le jury attend du candidat un résumé d'une petite dizaine de minutes et un commentaire utilisant le temps restant.

Le jury arrête le candidat au bout des 15 minutes de présentation. Le non-respect de ces temps indiqués est sanctionné dans le barème de notation.

Le jury encourage les candidats, durant leur préparation, à lire le texte en entier afin d'en comprendre la signification et à ne pas perdre trop de temps à rédiger dans le détail leur présentation.

De façon générale, les candidats qui ont réellement cherché à résumer le texte et à en dégager les idées fortes s'en sont bien sortis. À l'inverse, les candidats qui, pour le résumé, ont gardé le texte sous les yeux et ont repris l'intégralité du déroulé en reformulant au fur et à mesure ont été moins pertinents. Ainsi, à moins de devoir citer une phrase issue du document, le jury encourage les candidats à se fier à leur travail et à leur compréhension du texte plutôt que de tenter une reformulation en direct.

Le résumé doit balayer l'ensemble du texte et faire référence, de manière pertinente, à quelques exemples tirés du document. Le commentaire est l'occasion de nuancer le propos du texte, d'en souligner les limites, les hypothèses sous-jacentes au raisonnement, les critiques qui peuvent être adressées à la thèse défendue. **En aucun cas le commentaire ne doit être l'occasion de reformuler le résumé ou de donner une simple opinion personnelle non argumentée sur le texte.** L'appel dans le commentaire à des exemples personnels documentés et pertinents est valorisé. De la même façon, le jury encourage les candidats à établir des liens entre le texte et les travaux de philosophes, sociologues, politistes, économistes etc. que le candidat connaît.

La discussion permet au jury de revenir sur les éventuels points faibles de la présentation, sur les aspects qui auraient pu être omis ou survolés trop rapidement par le candidat, dans une perspective bienveillante. Le jury élargit progressivement la discussion autour de la thématique du document travaillé par le candidat. Il n'est pas attendu du candidat qu'il possède une culture approfondie sur le sujet du texte mais qu'il maîtrise les exemples qu'il a mobilisés dans la première partie et qui pourront faire l'objet de questions d'approfondissement. Les questions du jury peuvent par exemple porter sur les auteurs ou théories qui ont été évoqués par le candidat dans son exposé. Il est important pour les candidats d'écouter jusqu'au bout les questions et d'y répondre de façon précise, en prenant un court temps de réflexion si nécessaire. Le recours à des exemples est valorisé si ceux-ci sont pertinents et maîtrisés, mais ne saurait se substituer à une réflexion ou un effort d'analyse.

Il est également attendu du candidat qu'il maîtrise les concepts essentiels relatifs à l'activité de l'Insee et du service statistique public (par exemple, le concept de PIB, de chômage, d'inflation, de croissance, etc.) ainsi que certains ordres de grandeur (par exemple, le niveau de la population française, du taux de chômage, etc.) qui peuvent être mobilisés lors de la discussion avec le jury. La capacité du candidat à rebondir sur les questions ou sur les indications éventuelles du jury, à documenter ses réponses avec des références pertinentes, ainsi qu'à se projeter dans une position alternative à celle qu'il aurait pu défendre est valorisée.

Épreuve orale d'anglais

L'épreuve

Lors de la préparation les candidats disposent de 30 minutes pour lire un article de presse, préparer un résumé et le commentaire dudit article. Le passage devant le jury dure également 30 minutes.

Tous les articles sont très récents, tirés des grands quotidiens anglais ou américains. Les sujets traités ne demandent pas de connaissances très pointues. Ils sont choisis parce qu'ils traitent de sujets d'actualité susceptibles d'aider les candidats dans leur présentation et l'animation d'une discussion.

Ensuite, les candidats doivent répondre aux questions posées par l'examineur et participer à une discussion. L'échange qui suit sur le projet professionnel du candidat permet à l'examineur d'aller plus loin dans l'évaluation de la compréhension et de la maîtrise de la langue ainsi que dans la capacité du candidat à l'interaction et à l'expression orale.

Les candidats sont notés sur la façon de structurer leur présentation, sur leur capacité de comprendre et de répondre aux questions, sur l'aisance, la maîtrise de la grammaire, la syntaxe et l'étendue de leur vocabulaire.

Les résultats

Le niveau des candidats à l'épreuve orale d'anglais est apparu assez hétérogène ; les notes attribuées s'échelonnant de 9 à 18,5 avec une moyenne de 12,9 et une médiane de 11,5.

Les commentaires du jury

Plusieurs candidats ont fait preuve d'un niveau d'anglais avancé avec de très bonnes capacités d'analyse dans le commentaire de texte. Ils ont montré une bonne maîtrise de la langue nuancée. Les structures grammaticales complexes ont été utilisées de façon correcte et les candidats se sont exprimés avec assurance.

En revanche, d'autres candidats sont apparus mal à l'aise pour structurer leur présentation, parfois à cause d'une mauvaise compréhension du texte, parfois à cause d'un manque de vocabulaire adapté pour s'exprimer clairement. Certains manquaient de vocabulaire et ne maîtrisaient pas les structures de base de la langue pour former une phrase simple ou répondre à une question ouverte.

Les conseils aux candidats

Pour bien se préparer à cette épreuve il faudrait prendre l'habitude de lire la presse anglo-saxonne régulièrement, de regarder des films, des séries et autres programmes en version originale et chercher à pratiquer aussi souvent que possible. Il faut développer un vocabulaire varié et chercher à interagir en anglais aussi souvent que possible.

ANNEXE 1

Arrêté de composition du jury attaché statisticien interne 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des finances et de
la souveraineté industrielle et numérique

Arrêté du 11 mars 2024

fixant la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens
stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année
2024

Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le Code de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1195 du 2 septembre 2016 modifié portant statut particulier des attachés statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

Article 1^{er} - Le jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2024 pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

La Présidente :

Mme Marie LECLAIR

Inspectrice générale hors classe

Les membres du jury :

M. Vincent BIAUSQUE

Administrateur hors classe

M. Bruno BJAÏ

Administrateur

Mme Caroline BOUCLY

Administratrice

M. Gérard BOUVIER

Administrateur hors classe

Mme Rosie DUTTON

Professeure

Mme Clare LAVELLE

Professeure

M. Stéphane LEGLEYE

Administrateur hors classe

Mme Sophie MAILLARD

Administratrice

Mme Hélène MICHAUDON

Administratrice hors classe

M. Pierre POULON

Administrateur

Article 2 - En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par Mme Caroline BOUCLY.

Article 3 – M. Stéphane PAGNAT, chef de la section concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Nathalie MAURIN, gestionnaire du concours.

Article 4 - Le jury du concours choisit les sujets des épreuves écrites et orales, arrête la liste des candidats admissibles et établit dans la limite des postes offerts et par ordre de mérite, les listes de classement des candidats admis.

Article 5 - Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 mars 2024

Pour le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Par délégation :

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : J.-L. TAVERNIER

ANNEXE 2

Données statistiques



Tableau 1 – données récapitulatives de 2021 à 2024

Année	Postes ouverts	Inscrits			Admissibles	Admis	Admis LC	Barre d'admission	Barre d'admissibilité
		Total	Hommes	Femmes					
2024	17	26	19	7	18 (12H-6F)	13 (8H-5F)	0	10,16	6,5
2023	14	28	20	8	17 (13H-4F)	10 (9H-1F)	0	10,14	7,15
2022	13	32	25	7	17 (15H-2F)	12 (11H-1F)	0	12,16	10,35
2021	13	30	21	9	19 (14H 5F)	13 (9H 4F)	2 (H)	11,53	10,35

Tableau 2 – 2024 - de l'inscription à l'admission

Concours Attaché interne 2024	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Taux de réussite
Femmes	8	7	6	5	83 %
Hommes	22	19	12	8	67 %
Total	30	26	18	13	72 %

Tableau 3 – 2024 - Nombre de candidats par tranche d'âge

Âge des candidats	Inscrits			Présents			Admissibles			Admis		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<30 ans	4	1	5	3	1	4	1	1	2	1	1	2
30-34 ans	3	2	5	3	2	5	2	1	3	1	1	2
35-39 ans	2	0	2	1	0	1	1	0	1	1	0	1
40-44 ans	4	3	7	3	2	5	2	2	4	1	1	2
45-49 ans	5	2	7	5	2	7	4	2	6	3	2	5
50 ans et +	4	0	4	4	0	4	2	0	2	1	0	1
Total	22	8	30	19	7	26	12	6	18	8	5	13

Tableau 4 – Niveau d'études - 2024

Niveau d'études 2024	Inscrits			Présents			Admissibles			Admis		
Bac ou équivalent	2	0	2	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Bac+2	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Bac+3	5	1	6	5	0	5	0	0	0	0	0	0
Bac +4	1	1	2	1	1	2	0	1	1	0	1	1
Bac+5	13	6	19	11	6	17	10	5	15	6	4	10
Total	22	8	30	19	7	26	12	6	18	8	5	13